

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de commune à FPU : GRAND LIEU COMMUNAUTE (1)

(2) RELATIF AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Principal

Numéro SIRET : 24440043800085

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE PORNIC

M. 57

Compte financier unique

Voté par nature

BUDGET : OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) Libellée du budget principal s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales et synthétiques

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B1 - Présentation générale du compte financier - Vue d'ensemble	5
B2 - Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice	6
B3.1 - Liste des organismes de regroupement	7
B3.2 - Liste des établissements publics créés	8
B3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	9
C1 - Détail des restes à réaliser - Dépenses	10
C2 - Détail des restes à réaliser - Recettes	11
D - Bilan synthétique	12
E - Compte de résultat synthétique	13
F - Taux des contributions et produits afférents	15

II - Exécution budgétaire

A - Modalités de vote du budget	16
---------------------------------	----

Vue d'ensemble

A1.1 - Dépenses d'investissement	17
A1.2 - Recettes d'investissement	18
A2.1 - Dépenses de fonctionnement	19
A2.2 - Recettes de fonctionnement	20

Vue détaillée

B1 - Dépenses d'investissement	21
B2 - Recettes d'investissement	23
C1 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	25
D1 - Dépenses de fonctionnement	26
D2 - Recettes de fonctionnement	30

III - Etats financiers

A - Bilan	32
B - Compte de résultat	36
C - Annexe (uniquement pour les collectivités certifiables)	39

IV - Etats annexés

A - Présentation croisée et agrégée

A1 - Présentation croisée, section d'investissement - Vue d'ensemble	40
A2 - Présentation croisée, section de fonctionnement - Vue d'ensemble	42
A3 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	44

B - Etats annexés patrimoniaux

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	46
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	47
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	52
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	53
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	55
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	56
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	57
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	58
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	59
B3.1 - Etat des provisions constituées	60
B4 - Etat des charges transférées	62
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	63
B6 - Prêts	64
B7.1 - Etat des emprunts garantis	65
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	66
B8.1.1 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	67
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	68
B8.3 - Etat des contrats de partenariat public-privé	69
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	70
B8.5 - Etat des engagements reçus	71
B9 - Etat du personnel	72
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	74

B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	75
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	76
C - Etats annexés budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	77
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	78
C2.1 - Situation des AP	80
C2.2 - Situation des AE	81
D - Autres éléments d'information	
D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	82
D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	83
D5 - Gestion des fonds européens	84
D7 - Actions de formation des élus	85
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	86
D10 - Identification des flux croisés	87
D11.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	88
D11.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	89
E - État des Contrôles du Compte Financier	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	91

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisesées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

		I	A
Population totale		Valeurs	41 588

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs

Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité 305,93

Ratio de niveau	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs 10,33
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	10,78
3 Dépenses d'équipement brut / population	1,48
4 Encours de dette / population (2)	0,00
5 DGF / population	0,00
Ratio de structure et d'analyse financière	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	Valeurs 57,35 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	95,79 %
8 Taux d'épargne brute (Epargne brute / Recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	4,21 %
9 Taux d'épargne nette ((Epargne brute – remboursement annuel de la dette en capital) / recettes réelles de fonctionnement)	4,21 %
10 Ratio d'endettement (Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement) (2) (3)	0,00 %
11 Capacité de désendettement (encours de dette / épargne brute) (2) (3)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU COMPTE FINANCIER – VUE D'ENSEMBLE

			I
			B1

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N			
		Investissement	Fonctionnement
Recettes	Prévision budgétaire totale	A	441 860,43
	Recettes réalisées (1)	B	38 378,43
	Restes à réaliser	C	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	191 422,00
	Dépenses réalisées (1)	E	61 695,82
	Restes à réaliser	F	125 727,91
Déférences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	G = B – E	-23 317,39
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	23 317,39
Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)	Excédent /déficit	G + H	0,00
Déférence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	-125 727,91
Résultat cumulé	Excédent /déficit	G + H + I	-125 727,91
			41 002,29
			-84 725,62
			Total cumulé
			609 965,04

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
DETERMINATION DU RESULTAT CUMULE À LA FIN DE L'EXERCICE

		I
		B2
Section de fonctionnement		
A Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		-3 247,28
B Résultats antérieurs reportés Ligne 002 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		44 249,57
C Résultat de clôture de la section de fonctionnement (a) = A+B		41 002,29
Section d'investissement		
D Solde des réalisations de l'exercice N précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		-23 317,39
E Résultats antérieurs reportés Ligne 001 du compte financier N Précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		23 317,39
F Solde d'exécution de la section d'investissement N F = D+E, précédé de + ou -		0,00
G Solde des restes à réaliser d'investissement N (b)		-125 727,91
H Solde cumulé de la section d'investissement H (=F+G) NB : en cas de solde négatif, il s'agit d'un besoin de financement à couvrir obligatoirement par l'affectation du résultat de fonctionnement		-125 727,91

- (a) en cas de déficit reporté de la section de fonctionnement, il n'y a pas d'affectation
 (b) le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation du résultat de fonctionnement. Le solde est reporté au budget de reprise après le vote du compte financier.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHÈRE LA COLLÉCTIVITÉ

			B3.1
--	--	--	------

Désignation des organismes	Date d'adhésion (1)	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
LISTE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS CRÉÉS

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
					B3.2

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou, par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	I
	B3.3

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES				
LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISÉS DANS UN BUDGET ANNEXE				
Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET
				Nature de l'activité (SPIC/SPA)
				TVA (oui / non)

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C1

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 125 727,91
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	125 727,91
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I – INFORMATIONS GENERALES ET SYNTHÉTIQUES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES**Bilan synthétique (en milliers d'euros)**

		I
		D
ACTIF NET (1)	Tota	FONDS PROPRES ET PASSIF
ACTIF IMMOBILISÉ		FONDS PROPRES
Immobilisations incorporelles (nettes)		Apports et subventions d'investissement
Subventions d'investissement versées	3,81	Neutralisations et régularisations
Autres immobilisations incorporelles		Réerves
Immobilisations corporelles (nettes)		Report à nouveau
Terrains	24,58	Résultat de l'exercice
Constructions	2 017,71	Droits du concédant, de l'affermant, de l'affectant et du remettant
Réseaux et installations de voirie		
Réseaux divers		
Installations techniques, agencements et matériel	5,73	TOTAL FONDS PROPRES (I)
Immobilisations mises en concessions ou affermées		
Autres	28,07	TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)
Immobilisations corporelles en cours		DETTES FINANCIÈRES
Droits de retour relatifs aux biens mis à disposition ou affectés		Emprunts obligataires
Immobilisations financières (nettes)		Emprunts souscrits auprès des établissements de crédit
		Dettes financières et autres emprunts
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)	2 156,08	TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)
ACTIF CIRCULANT		DETTES NON FINANCIÈRES
Stocks		Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Créances	18,43	Autres dettes non financières
Charges constatées d'avance		Produits constatés d'avance
Trésorerie	70,34	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)	88,77	TOTAL TRÉSORERIE (4)
Comptes de régularisation (III)	0,10	TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)
Écarts de conversion actif (IV)		Comptes de régularisation (III)
		Écarts de conversion passif (IV)
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 244,95	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)

[1] Déduction faite des amortissements et des dépréciations

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES

Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

	POSTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT			
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)			
Dotations de l'état		0,80	0,33
Participations			
Compensations, autres attributions et autres participations			
Dons et legs			
Impôts et taxes			
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE			
Ventes de biens ou prestations de services		78,77	68,70
Produits des cessions d'actifs		368,56	332,63
Autres produits de gestion			
Production stockée et immobilisée			
AUTRES PRODUITS			
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges		0,03	0,03
Reprises du financement rattaché à un actif			1,10
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions			
Neutralisation des moins-values de cession			
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT(I)		448,13	402,79
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
Achats et charges externes		210,80	180,22
Charges de personnel		213,81	198,41
Indemnités des élus (et membres du CESR)			
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)			
Impôts et taxes		0,28	0,19
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions		4,37	3,83
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés		22,12	26,31
Neutralisation des dépréciations et provisions			
Neutralisation des plus-values de cession			
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		451,38	408,95

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
Compte de résultat synthétique (en milliers d'euros)

	POSTES	Exercice N	Exercice N-1
CHARGES D'INTERVENTION			
Dispositifs d'intervention pour compte propre			
Autres charges			
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)			
PRODUITS (ou CHARGES) NETS DE L'ACTIVITE (IV = I - II - III)	-3,25	-6,17	
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)			
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)			
PRODUITS (ou CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)			
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)	-3,25	-6,17	

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES
TAUX DES CONTRIBUTIONS ET PRODUITS AFFERENTS EN N

	Libellés	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%_unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources					
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources					
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources					
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL				0,00	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailier les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

II – EXECUTION BUDGETAIRE

MODALITES DE VOTE DU BUDGET

	II
	A

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5%.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

II – EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
DEPENSES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

			I A1.1
--	--	--	-----------

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12.(1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 000,00	748,96	18,72	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	187 422,00	60 946,86	32,52	125 727,91
	Total des opérations d'équipement (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		191 422,00	61 695,82	32,23	125 727,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		191 422,00	61 695,82	32,23	125 727,91
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre en investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		191 422,00	61 695,82	32,23	125 727,91
001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00			
Total des dépenses de la section d'investissement		191 422,00	61 695,82		125 727,91

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Voir l'état II-C1 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) DI 040 = RF 042

(5) DI 041 = RI 041

II – EXÉCUTION BUDGETAIRE
RECETTES D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

		I A1.2	

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis) (b)	Taux de réalisation (b/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	114 407,00	14 381,36	12,57	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	28 697,61	1 876,62	6,54	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		143 104,61	16 257,98	11,36	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (3)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	25 000,00	22 120,45	88,48	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre en investissement		25 000,00	22 120,45	88,48	0,00
Total des recettes d'investissement de l'exercice		168 104,61	38 378,43	22,83	0,00
001 Solde d'exécution positif reporté					
Total des recettes de la section d'investissement		191 422,00	38 378,43	0,00	

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(4) DI 040 = RF 042

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) DI 041 = RI 041

II - EXÉCUTION BUDGETAIRE
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

A2.1

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
011	Charges à caractère général (3)	211 708,00	147 295,57	35 598,02	182 893,59	86,39	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	248 000,00	246 277,29	0,00	246 277,29	99,31	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	902,00	72,74	0,00	72,74	8,06	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		460 610,00	393 645,60	35 598,02	429 243,62	93,19	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	500,00	211,00	0,00	211,00	42,20	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles et mixtes		461 110,00	393 856,60	35 598,02	429 454,62	93,13	0,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	25 000,00	22 120,45	0,00	22 120,45	88,48	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement (3)		25 000,00	22 120,45	0,00	22 120,45	88,48	0,00
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		486 110,00	415 977,05	35 598,02	451 575,07	92,90	0,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1							
Total des dépenses de la section de fonctionnement		486 110,00	415 977,05	35 598,02	451 575,07	92,90	0,00

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) DF 042 = RI 040 ; DF 043 = RF 043

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
RECETTES DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

A2.2		II					

Chapitre	Intitulé	Prévisions (a) (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis (b)	Rattachements (c)	Total réalisations (d = b+c)	Taux de réalisation (d/a)	Restes à réaliser au 31/12 (1)
013	Atténuations de charges	0,00	196,77	0,00	196,77	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Réregularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	73 000,00	77 723,40	1 045,13	78 768,53	107,90	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	300,43	799,85	0,00	799,85	266,24	0,00
75	Autres produits de gestion courante	368 560,00	368 562,64	0,00	368 562,64	100,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		441 860,43	447 282,66	1 045,13	448 327,79	101,46	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles et mixtes		441 860,43	447 282,66	1 045,13	448 327,79	101,46	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		441 860,43	447 282,66	1 045,13	448 327,79	101,46	0,00
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		44 249,57					
Total des recettes de la section de fonctionnement		486 110,00	447 282,66	1 045,13	448 327,79		0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) RF 042 = DI 040

					II	B1
II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Dépenses d'investissement - Vue détaillée						
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers		748,96		748,96	
total chapitre 21	Immobilisations corporelles	4 000,00	748,96		748,96	3 251,04
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
2317	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition		60 946,86		60 946,86	
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	187 422,00	60 946,86		60 946,86	126 475,14
Total des dépenses d'équipement		191 422,00	61 695,82		61 695,82	129 726,18
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves					
total chapitre 13	Subventions d'investissement					
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)					
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
Total des dépenses financières						
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des dépenses réelles d'investissement		191 422,00	61 695,82		61 695,82	129 726,18
total chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections					
total chapitre 041	Opérations patrimoniales					
Total des dépenses d'ordre en investissement						

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Dépenses d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des dépenses d'investissement de l'exercice		191 422,00	61 695,82		61 695,82	129 726,18
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté						
Total des dépenses de la section d'investissement		191 422,00	61 695,82		61 695,82	129 726,18

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 018	RSA					
1328	Autres			14 381,36		14 381,36
total chapitre 13	Subventions d'investissement	114 407,00	14 381,36			100 025,64
total chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées					
total chapitre 20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)					
total chapitre 204	Subventions d'équipement versées					
total chapitre 21	Immobilisations corporelles					
total chapitre 22	Immobilisations reçues en affectation					
total chapitre 23	Immobilisations en cours (sauf 2324)					
10222	F.C.T.V.A.			1 876,62		1 876,62
total chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	28 697,61	1 876,62			26 820,99
total chapitre 18	Compte de liaison : affectation (budgets annexes - régies non personnalisées)					
total chapitre 26	Participations et créances rattachées à des participations					
total chapitre 27	Autres immobilisations financières					
total chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations					
total	Chapitres d'opérations pour compte de tiers					
Total des recettes réelles d'investissement		143 104,61	16 257,98		16 257,98	126 846,63
total chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement					
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, droits et valeurs similaires			3 900,00		3 900,00
281728	Autres agencements et aménagements			1 527,00		1 527,00
281738	Autres constructions			3 986,00		3 986,00
281758	Autres installations, matériel et outillage techniques			1 109,00		1 109,00
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers			1 065,00		1 065,00

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes d'investissement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
281788	Autres		371,00			371,00
281838	Autre matériel informatique		3 574,08			3 574,08
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers		678,05			678,05
28188	Autres		5 910,32			5 910,32
<i>total chapitre 040</i>	Opérations d'ordre de transferts entre sections	25 000,00	22 120,45		22 120,45	2 879,55
<i>total chapitre 041</i>	Opérations patrimoniales					
<i>Total des recettes d'ordre en investissement</i>		25 000,00	22 120,45		22 120,45	2 879,55
<i>Total des recettes d'investissement de l'exercice</i>		168 104,61	38 378,43		38 378,43	129 726,18
<i>001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</i>		23 317,39				
<i>Total des recettes de la section d'investissement</i>		191 422,00	38 378,43		38 378,43	153 043,57

	II – EXECUTION BUDGETAIRE OPERATIONS D'EQUIPEMENT – DETAIL DES CHAPITRES ET ARTICLES	C1

Cet état ne contient pas d'information.

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
					II	
					D1	
6042	Achats de prestations de services (autres que terrains à aménager)		2 739,32	73,92	2 665,40	
60611	Eau et assainissement		2 805,67		2 805,67	
60612	Énergie - Électricité	15 079,80			15 079,80	
60622	Carburants	66,72			66,72	
60631	Fournitures d'entretien	1 840,55			1 840,55	
60632	Fournitures de petit équipement	7 597,35		728,56	6 868,79	
6064	Fournitures administratives	1 328,05		319,18	1 008,87	
6078	Autres marchandises	15 281,04			15 281,04	
611	Contrats de prestations de services	1 294,95			1 294,95	
61351	Matériel roulant	148,00			148,00	
61358	Autres	7 090,36			7 090,36	
61521	Terrains	2 200,00			2 200,00	
615221	Bâtiments publics	2 416,80	1 726,97		689,83	
615228	Autres bâtiments	29 842,34			29 842,34	
615232	Réseaux	342,00			342,00	
6156	Maintenance	8 660,02			8 660,02	
6161	Multirisques	778,80			778,80	
6168	Autres	6 527,61			6 527,61	
6184	Versements à des organismes de formation	1 949,51			1 949,51	
6228	Divers	570,00		195,00	375,00	
6231	Annonces et insertions	2 599,50			2 599,50	
6233	Foires et expositions	20 585,01		6 026,75	14 558,26	
6234	Réceptions	989,59	44,80		944,79	
6236	Catalogues et imprimés et publications	22 762,25			22 762,25	
6238	Divers	15 933,87			15 933,87	

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
6251	Voyages, déplacements et missions		3 862,42			3 862,42
6261	Frais d'affranchissement		226,18			226,18
6262	Frais de télécommunications	5 807,49		115,53		5 691,96
627	Services bancaires et assimilés.	254,20		1,50		252,70
6281	Concours divers (cotisations...)		1 231,50			1 231,50
62875	Aux communes membres du GFP	591,47				591,47
6288	Autres	11 123,43		2 400,00		8 723,43
total chapitre 011	Charges à caractère général	211 708,00	194 525,80	11 632,21		182 893,59
6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement		27 906,30			27 906,30
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.		631,06			631,06
6336	Cotisations au CNFPT et au centre de gestion de la fonction publique territoriale		3 357,18			3 357,18
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations		378,63			378,63
64111	Rémunération principale		90 328,22			90 328,22
64112	Supplément familial de traitement et indemnité de résidence		1 863,12			1 863,12
64113	NBI	954,84				954,84
64118	Autres indemnités.	31 533,40				31 533,40
64131	Rémunérations	26 092,68				26 092,68
64138	Primes et autres indemnités	6 457,28				6 457,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	26 254,99				26 254,99
6453	Cotisations aux caisses de retraite	27 157,48				27 157,48
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	1 316,97				1 316,97
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 698,10				1 698,10
6478	Autres charges sociales diverses	347,04				347,04
total chapitre 012	Charges de personnel et frais assimilés	248 000,00	246 277,29			246 277,29
						1 722,71

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE						
Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée						D1
Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
total chapitre 014	Atténuations de produits					
total chapitre 016	APA					
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI					
65888	Autres		72,74		72,74	
total chapitre 65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	902,00	72,74		829,26	
total chapitre 6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (1)					
Total des dépenses de gestion des services		460 610,00	440 875,83	11 632,21	429 243,62	31 366,38
total chapitre 66	Charges financières					
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		211,00		211,00	
total chapitre 67	Charges spécifiques	500,00	211,00		289,00	
total chapitre 68	Dotations aux provisions					
Total des dépenses réelles et mixtes		461 110,00	441 086,83	11 632,21	429 454,62	31 655,38
total chapitre 023	<i>Virement à la section d'investissement</i>					
6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		22 120,45		22 120,45	
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 000,00	22 120,45		22 120,45	2 879,55
total chapitre 043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		25 000,00	22 120,45		22 120,45	2 879,55
Total des dépenses de fonctionnement de l'exercice		486 110,00	463 207,28	11 632,21	451 575,07	34 534,93
002 Résultat de fonctionnement reporté						
Total des dépenses de la section de fonctionnement		486 110,00	463 207,28	11 632,21	451 575,07	34 534,93

	II	II
	Dépenses de fonctionnement - Vue détaillée	D1

(1) Collectivités de plus de 100 000 habitants

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE
Recettes de fonctionnement - Vue détaillée

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)	
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel		196,77			196,77	
total chapitre 013	Atténuations de charges		196,77			196,77	-196,77
total chapitre 016	APA						
total chapitre 017	RSA/Régularisations de RMI						
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	64 859,41	2 189,90		62 669,51		
7078	Autres marchandises	17 460,92	1 361,90		16 099,02		
total chapitre 70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	73 000,00	82 320,33	3 551,80	78 768,53		-5 768,53
total chapitre 73	Impôts et taxes (sauf 731)						
total chapitre 731	Fiscalité locale						
744	FCTVA		799,85		799,85		
total chapitre 74	Dotations et participations	300,43	799,85		799,85		-499,42
757363	à caractère administratif		368 560,00		368 560,00		
75888	Autres		2,64		2,64		
total chapitre 75	Autres produits de gestion courante	368 560,00	368 562,64		368 562,64		-2,64
Total des recettes de gestion des services		441 860,43	451 879,59	3 551,80	448 327,79		-6 467,36
total chapitre 76	Produits financiers						
total chapitre 77	Produits spécifiques						
total chapitre 78	Reprises sur provisions						
Total des recettes réelles et mixtes		441 860,43	451 879,59	3 551,80	448 327,79		-6 467,36
total chapitre 042	Opérations d'ordre de transfert entre sections de fonctionnement						
Total des recettes d'ordre de fonctionnement							

II - EXÉCUTION BUDGÉTAIRE**Recettes de fonctionnement - Vue détaillée**

Chapitre / Article	Intitulé	Prévisions (a)	Émissions (b)	Annulations (c)	Réalisations nettes (d=b-c)	Solde prévisions / réalisations (a-d)
Total des recettes de fonctionnement de l'exercice		441 860,43	451 879,59	3 551,80	448 327,79	-6 467,36
002 Résultat de fonctionnement reporté		44 249,57				
Total des recettes de la section de fonctionnement		486 110,00	451 879,59	3 551,80	448 327,79	37 782,21

15200 - OFFICE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Exercice 2023

III – ÉTATS FINANCIERS

Bilan (en euros)

ACTIF	Note	BRUT	amortissements, dépréciations	NET	Exercice N-1
					Exercice N
ACTIF IMMOBILISÉ					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Subventions d'investissement versées		42 506,86	38 696,86	3 810,00	7 710,00
Autres immobilisations incorporelles		30 846,49	6 267,53	24 578,96	26 105,96
Immobilisations incorporelles en cours		2 029 934,69	12 221,00	2 017 713,69	2 021 699,69
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains		11 089,68	5 357,00	5 732,68	6 841,68
Constructions		199 612,71	171 542,14	28 070,57	38 920,06
Réseaux et installations de voirie		76 171,93		76 171,93	15 225,07
Réseaux divers					
Installations techniques, agencements et matériel					
Immobilisations mises en concessions ou affermées					
Autres					
Immobilisations corporelles en cours					
DROITS DE RETOUR RELATIFS AUX BIENS MIS À DISPOSITION OU AFFECTÉS					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ (I)		2 390 162,36	234 084,53	2 156 077,83	2 116 502,46
ACTIF CIRCULANT					
STOCKS					
CRÉANCES					
Créances sur des entités publiques, des organismes internationaux et la Commission européenne		532,92		532,92	2 525,90
Créances sur les redevables et comptes rattachés		3 515,58		3 515,58	4 580,09
Avances et acomptes versés par la collectivité					
Créances correspondant à des opérations pour compte de tiers					
Créances sur budgets annexes					
Créances sur les autres débiteurs					
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE					
		14 381,36		14 381,36	400,00

		III - ÉTATS FINANCIERS	
		Bilan (en euros)	
			A

ACTIF	Note	Exercice N			Exercice N-1
		BRUT	amortissements, dépréciations	NET	
TOTAL ACTIF CIRCULANT (HORS TRÉSORERIE) (II)		18 429,86		18 429,86	7 505,99
TRÉSORERIE					
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITÉS		70 340,44		70 340,44	76 443,08
AUTRES					
TOTAL TRÉSORERIE (III)		70 340,44		70 340,44	76 443,08
COMPTES DE REGULARISATION (dont primes de remboursement des obligations) (IV)		103,38		103,38	
ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		2 479 036,04	234 084,53	2 244 951,51	2 200 451,53

15200 - OFFICE TOURISME COMMUNAUTAIRE

Exercice 2023

				III	
			Bilan (en euros)	A	
FONDS PROPRES	FONDS PROPRES ET PASSIF	Note		Exercice N	Exercice N-1
APPORTS NON RATTACHÉS A UN ACTIF DÉTERMINÉ					
Dotations					
Fonds globalisés				32 959,05	
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT					
Rattachées à un actif amortissable					
Rattachées à un actif non amortissable					
NEUTRALISATIONS ET RÉGULARISATIONS					
RÉSERVES					
REPORT A NOUVEAU					
RÉSULTAT DE L'EXERCICE					
DROITS DU CONCÉDANT ET DE LAFFERMANT					
DROITS DE LAFFECTANT ET DU REMETTANT					
TOTAL FONDS PROPRES (1)				2 197 080,12	2 184 069,42
PASSIF					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
PROVISIONS POUR RISQUES					
PROVISIONS POUR CHARGES					
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (1)					
DETTES FINANCIÈRES					
EMPRUNTS OBLIGATAIRES					
EMPRUNTS SOUSCRITS AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT					
DETTES FINANCIÈRES ET AUTRES EMPRUNTS					
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (2)					
DETTES NON FINANCIÈRES					
Dettes fournisseurs et comptes rattachés					
Dettes fiscales et sociales					
Avances et acomptes reçus					
Dettes correspondant à des opérations pour compte de tiers					
				47 167,99	
					13 982,11
					2 400,00

				III - ÉTATS FINANCIERS		
				Bilan (en euros)	III	
						A
	FONDS PROPRES ET PASSIF		Note		Exercice N	Exercice N-1
Fonds gérés par la collectivité						
Dettes sur budgets annexes						
Autres dettes non financières						
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE						
TOTAL DETTES NON FINANCIÈRES (3)				47 167,99		16 382,11
TRÉSORERIE						
AUTRES ÉLÉMENTS DE TRÉSORERIE PASSIVE						
TOTAL TRÉSORERIE (4)						
TOTAL PASSIF (II) = (1+2+3+4)				47 167,99		16 382,11
COMPTES DE RÉGULARISATION (III)						
ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF (IV)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)				2 244 951,51		2 200 451,53

		III – ÉTATS FINANCIERS		III	
		Compte de résultat (en euros)		B	
		Note	Exercice N	Exercice N-1	Variation
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT					
PRODUITS SANS CONTREPARTIE DIRECTE (ou subventions et produits assimilés)					
Dotations de l'état			799,85	329,28	470,57
Participations					
Compensations, autres attributions et autres participations					
Dons et legs					
Impôts et taxes					
PRODUITS AVEC CONTREPARTIE DIRECTE					
Ventes de biens ou prestations de services			78 768,53	68 698,60	10 069,93
Produits des cessions d'actifs			3683 562,64	332 630,32	35 932,32
Autres produits de gestion					
Production stockée et immobilisée					
AUTRES PRODUITS					
Reprises sur amortissement, dépréciations, provisions et transferts de charges			25,75	-25,75	
Reprises du financement rattaché à un actif			1 102,12	-1 102,12	
Neutralisation des amortissements, dépréciations et provisions					
Neutralisation des moins-values de cession					
TOTAL PRODUITS DE FONCTIONNEMENT (I)			448 131,02	402 786,07	45 344,95
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
Achats et charges externes			210 799,89	180 215,67	30 584,22
Charges de personnel			2 138 07,35	198 408,04	15 399,31
<i>Dont salaires, traitements et rémunérations diverses</i>			157 032,77	145 108,98	11 923,79
<i>Dont charges sociales</i>			56 774,58	53 299,06	3 475,52
Indemnités des élus (et membres du CESR)					
Autres charges de fonctionnement (dont pertes sur créances irrécouvrables)					
Impôts et taxes			283,74	192,66	91,08
Dotations aux amortissements, dépréciations, provisions			4 366,87	3 826,22	540,65
Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés			22 120,45	26 310,21	-4 189,76
Neutralisation des dépréciations et provisions					

		III – ÉTATS FINANCIERS		III	
		Compte de résultat (en euros)		B	
				Note	Exercice N
					Exercice N-1
					Variation
Neutralisation des plus-values de cession					
TOTAL CHARGES DE FONCTIONNEMENT (II)		451 378,30		408 952,80	42 425,50
CHARGES D'INTERVENTION					
Dispositifs d'intervention pour compte propre					
Dont ménages					
Dont personnes morales de droit privé					
Dont collectivités territoriales					
Dont autres organismes publics					
Dont établissements d'enseignement					
Charges résultant de la mise en jeu de la garantie de la collectivité					
Autres charges					
TOTAL CHARGES D'INTERVENTION (III)				-3 247,28	2 919,73
PRODUITS (OU CHARGES) NETS DE L'ACTIVITÉ (IV = I - II - III)					
PRODUITS FINANCIERS					
Produits des participations et des prêts					
Produits des valeurs mobilières de placement					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Autres produits financiers					
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions financières et transferts de charges					
TOTAL PRODUITS FINANCIERS (V)					
CHARGES FINANCIERES					
Charges d'intérêts					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Autres charges financières					
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions financières					
TOTAL CHARGES FINANCIERES (VI)					
PRODUITS (OU CHARGES) FINANCIERS NETS (VII = V - VI)					
RESULTAT DE L'EXERCICE (VIII = IV + VII)				-3 247,28	-6 166,73

	III – ÉTATS FINANCIERS	
	Compte de résultat (en euros)	

	III
	C

L'annexe est une pièce jointe au Compte financier unique pour les collectivités expérimentant la certification des comptes.

Pour les autres collectivités, cet état est SANS OBJET.

IV – ÉTATS ANNEXES
PRÉSENTATION CROISÉE, SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
									A1
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION CROISEE , SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

			IV
			A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	61 695,82	0,00	0,00	0,00	61 695,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	748,96	0,00	0,00	0,00	748,96
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	60 946,86	0,00	0,00	0,00	60 946,86
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 876,62	0,00	0,00	0,00	1 876,62
13	Subventions d'investissement	0,00	14 381,36	0,00	0,00	0,00	14 381,36
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS
PRESENTATION CROISÉE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
									A2
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ÉTATS ANNEXÉS**PRÉSENTATION CROISEE, SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)****A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	429 454,62			0,00	429 454,62
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	182 893,59	0,00	0,00	0,00	182 893,59
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	72,74	0,00	0,00	0,00	72,74
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	211,00	0,00	0,00	0,00	211,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECHETTES								
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	196,77	0,00	0,00	0,00	196,77
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	78 768,53	0,00	0,00	0,00	78 768,53
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	799,85	0,00	0,00	0,00	799,85
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	368 562,64	0,00	0,00	0,00	368 562,64
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	
	PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	
A3		IV

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	191 422,00	61 695,82	125 727,91	3 998,27
RECETTES	191 422,00	61 695,82	0,00	129 726,18
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	486 110,00	451 575,07	0,00	34 534,93
RECETTES	486 110,00	492 577,36	0,00	-6 467,36

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**3 – PRÉSENTATION AGGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DÉPENSES	191 422,00	61 695,82	125 727,91	3 998,27
RECETTES	191 422,00	61 695,82	0,00	129 726,18
FONCTIONNEMENT				
DÉPENSES	486 110,00	451 575,07	0,00	34 534,93
RECETTES	486 110,00	492 577,36	0,00	-6 467,36

(1) Y compris les rattachements.

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	
	PRÉSENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT DEPENSES RECETTES	191 422,00 191 422,00	61 695,82 61 695,82	125 727,91 0,00	3 998,27 129 726,18
FONCTIONNEMENT DEPENSES RECETTES	486 110,00 486 110,00	451 575,07 492 577,36	0,00 0,00	34 534,93 -6 467,36
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	677 532,00	513 270,89	125 727,91	38 533,20
TOTAL GENERAL DES RECETTES	677 532,00	554 273,18	0,00	123 258,82

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE**

IV – ÉTATS ANNEXÉS			
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DÉTAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE			
DETAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N
5191 Avances du Trésor			
5192 Avances de trésorerie			
51931 Lignes de trésorerie			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			
5194 Billets de trésorerie			
5198 Autres crédits de trésorerie			
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 422-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS			
B1.1			

DETAIL DES CRÉDITS DE TRÉSORERIE (1)			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N
5191 Avances du Trésor			
5192 Avances de trésorerie			
51931 Lignes de trésorerie			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			
5194 Billets de trésorerie			
5198 Autres crédits de trésorerie			
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 422-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

		IV	
		B1.2	

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Date du premier remboursement	Type de taux d'intérêt (3)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
							Index (4)	Niveau de taux (5)				
163 Emprunts obligataires (Total)							0,00					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)							0,00					
1641 Emprunts en euros (total)							0,00					
1643 Emprunts en devises (total)							0,00					
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)							0,00					
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)							0,00					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)							0,00					
1671 Avances consolidées du Trésor (total)							0,00					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)							0,00					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)							0,00					
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)							0,00					
1678 Autres emprunts et dettes (total)							0,00					
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)							0,00					
1681 Autres emprunts (total)							0,00					

GRAND LIEU COMMUNAUTE - OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - CFU - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat						Catégorie d'emprunt (8)
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial	
						Niveau de taux (5)	Taux actuel	Profil d'amortissement (6)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)				0,00				
1687 Autres dettes (total)				0,00				
Total général				0,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

							IV
							B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Emprunts et dettes au 31/12/N		
								Charges d'intérêt (15)	Capital	Annuité de l'exercice
Emprunts et dettes au 31/12/N										
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXES**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX****IV – ÉTATS ANNEXES****REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)													
TOTAL (A)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)													
TOTAL (B)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)													
TOTAL (C)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)													
TOTAL (D)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)													
TOTAL (E)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)													
TOTAL (F)		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00								0,00	0,00	0,00

(1) Repartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indice hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661/11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

Indices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trinée)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(C) Option d'échange (swapion)	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros				
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indices zone euro	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trinée)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(C) Option d'échange (swapion)	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
(F) Autres types de structures	Montant en euros					
	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV - ÉTATS ANNEXÉS

B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

	IV
	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert						Instrument de couverture				Primes éventuelles
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	
Taux fixe (total)		0,00				0,00				0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00				0,00				0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00				0,00				0,00	0,00
Total		0,00				0,00				0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel/ swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

		IV – ÉTATS ANNEXÉS
	B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé Index (5)	Niveau de taux (6)	Taux reçu (7) Index	Niveau de taux	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/768	Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat Produits c/668	
Taux fixe (total)						0,00	0,00	
Taux variable simple (total)						0,00	0,00	
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00	
Total						0,00	0,00	

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ÉTATS ANNEXES**B – ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)											IV	
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort.	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	
											Année	Profil
Total des dépenses au c/ 166					0,00			(6)	(7)	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/ 166					0,00							
Refinancement de dette (4)												

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)												
(Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts (2)	Année de mobilisation et profil d'amort.	Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements	Caractéristiques du taux	Coût de sortie (10)	Annuité de l'exercice	
											Année	Profil
Total des dépenses au c/ 166					0,00			(6)	(7)	0,00	0,00	0,00
Refinancement de dette (3)												
Total des recettes au c/ 166					0,00							
Refinancement de dette (4)												

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle, S : bimestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV - ÉTATS ANNEXES**B - ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX - ETAT DE LA DETTE - EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

										V
										B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années	Taux (2)	Nominal	Anuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)			
								Contrat initial		Contrat renégocié	
								Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Index (4)
Total										0,00	0,00
										0,00	0,00

(1) Inscrite les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME	IV
	B1.8

DETTE POUR FINANCER L’EMPRUNT D’UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÉTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Intérêts (3)	Dont
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s’agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 6611 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	
	B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dette restante

IV

B1,9

IV – ÉTATS ANNEXÉS			
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		IV B2	
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du	
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en déçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €	28-09-2021	
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	Durée (en années)	
L 203X-Frais d'études, de recherche développement et insertion	5	5	28/09/2021
L 2051 -- Concessions et droits similaires	2	2	28/09/2021
L 21728- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	15	15	28/09/2021
L 21738- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	20	20	28/09/2021
L 21758- Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	15	15	28/09/2021
L 217838--Autres matériels informatiques (mis à disposition)	2	2	28/09/2021
L 217848-Autres matériels de bureau et mobilier (mis à disposition)	8	8	28/09/2021
L 21788-Autres (mis à disposition)	15	15	28/09/2021
L 21828-Autres matériels de transport	5	5	28/09/2021
L 21838 -- Autres matériels informatiques	2	2	28/09/2021
L 21848- Autres matériels de bureau et mobilier	8	8	28/09/2021
L 2185--Matériel de téléphonie	10	10	28/09/2021
L 2188--Autres	15	15	28/09/2021

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUÉES**

PROVISIONS CONSTITUÉES AU 31/12/N					IV – ÉTATS ANNEXÉS	
Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions de l'exercice (1)	Montant des reprises de l'exercice	Montant des provisions constituées au 31/12/N	D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Provision nouvelle ou abondnement d'une provision déjà constituée.
- (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

		IV
	B4	

IV – ÉTATS ANNEXÉS
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CHARGES TRANSFERÉES

ETAT DES CHARGES TRANSFERÉES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
	TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

B – ÉTATS ANNEXÉS	IV – ÉTATS ANNEXÉS	

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – DÉTAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV - ÉTATS ANNEXES				V B6
B - ÉTATS ANNEXES PATRIMONIAUX - ETAT DES PRÉTS				
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré Capital	ICNE de l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – EMPRUNTS GARANTIS****ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux moyen constaté sur l'année (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil						Taux (3)	Index (4)	Taux actuel (5)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)				0,00	0,00								0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social				0,00	0,00								0,00	0,00
TOTAL GENERAL				0,00	0,00								0,00	0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle; B : bimestrielle; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ÉTATS ANNEXÉS**B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – CALCUL DU RATIO D’ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D’EMPRUNT**

	IV	V
	B7.2	

Calcul du ratio (1)		Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	448 327,79
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 151-1-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS	
IV	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUÉS À DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numérique)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL		
Personnes de droit privé	0,00	
Associations	0,00	
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL		IV B8.2

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir			
					N+1	N+2	N+3	N+4
Credits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Credits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

		IV – ÉTATS ANNEXÉS			
		B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE		IV B8.3	
ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE					
Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant
					Date de fin du contrat de PPP
					Durée du contrat de PPP (en mois)
					Somme nette des parts invest. (1)
					Somme des parts invest. (2)

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS						
B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES						
Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N
	TOTAL				0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

	IV – ÉTATS ANNEXÉS
	B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Péodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00

B8.5

IV – ÉTATS ANNEXÉS

B –ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	IV
	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	1,00	4,00	4,00	4,00	4,00
Adjoint administratif principal 1 ^e cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2 ^e me classe	C	1,00	1,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Rédacteur principal 2 ^e me classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2 ^e me classe	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITÉS (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		3,00	2,00	5,00	5,00	0,00	5,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N****B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Contrat Nature du contrat (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b° : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaires des groupements composés de communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotient de temps de travail est inférieure à ce seuil, lorsque la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 20 000 habitants dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la population moyenne est inférieure à 50 %.

3-4 : changement des périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

B – ÉTATS ANNEXÉS PATRIMONIAUX – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
		B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITÉ A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B15.1

B15.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	0,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES LIEES A LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID-19 – SECTION D'INVESTISSEMENT	B15.2

B15.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (1)	Libellé (1)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
018	RSA	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
Total des dépenses réelles		0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections</i>	<i>0,00</i>
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
Total des dépenses d'ordre		0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – DÉPENSES****IV****C1.1****DÉPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Credits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B			
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)			
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cote résultat	0,00	0,00

Op. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	0,00	125 727,91	125 727,91

(1) Détailier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

		IV – ÉTATS ANNEXÉS
		C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – ÉQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES
		IV
		C1.2

RESSOURCES PROPRES		
Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations
		Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	23 997,07
Ressources propres externes de l'année (a)		1 876,62
10221 TLE		0,00
10222 FCTVA		28 697,61
10226 Taxe d'aménagement (2)		0,00
10228 Autres fonds d'investissement		0,00
13146 Attributions compensation investissement		0,00
13156 Attributions compensation investissement		0,00
13246 Attributions compensation investissement		0,00
13256 Attributions compensation investissement		0,00
138 Autres subventions invest. non transf.		0,00
26... Participations et créances rattachées		0,00
27... Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (3)	22 120,45
15... Provisions pour risques et charges		
169 Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26... Participations et créances rattachées		
27... Autres immobilisations financières		
28... Amortissement des immobilisations		
2805 Licences, logiciels, droits similaires	3 900,00	3 900,00
281728 Autres agencements (m. à dispo)	1 527,00	1 527,00
281738 Autres constructions (m. à dispo)	3 986,00	3 986,00
281758 Autres inst.,matériel,outil, techniques	1 109,00	1 109,00
2817848 Autres matériels de bureau et mobiliers	1 065,00	1 065,00
281788 Autres immo. corporelles (m. à dispo)	371,00	371,00
281838 Autre matériel informatique	3 574,08	3 574,08
281848 Autres matériels de bureau et mobiliers	678,05	678,05
28188 Autres immo. corporelles	8 789,87	8 789,87
29... Dépréciations des immobilisations		
31... Matières premières (et fournitures) (4)		
33... En-cours de production de biens (4)		
35... Stocks de produits (4)		
39... Dépréciation des stocks et en-cours		
481... Charges à rép. sur plusieurs exercices		

GRAND LIEU COMMUNAUTE - OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE - CFU - 2023

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)
49...	Dépréciation des comptes de tiers	
59...	Dépréciation des comptes financiers	
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	23 997,07	0,00	23 317,39	0,00

Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 125 727,91
Ressources propres disponibles	IV 47 314,46
Solde	V = IV - II (5) -78 413,45

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retracant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ÉTATS ANNEXES
C – ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME

		IV	
		C2.1	

SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL			0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV - ÉTATS ANNEXÉS	
		C - ÉTATS ANNEXÉS BUDGÉTAIRES - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
		IV C2.2	

SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CRÉDITS DE PAIEMENT

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé								
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	N-3	N-2	N-1	N
	0,00	0,00	0,00	0,00

IV - ÉTATS ANNEXÉS				
D - AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPÉCIALE				
ETAT DES RECETTES GREVÉES D'UNE AFFECTATION SPÉCIALE				
Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale				
Libellé (1)	Restes à emploier au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à emploier au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs gravés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation circosée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à emploier au 31/12/N = reste à emploier au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV
D2.1	

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
EPCI	Ventes de produits	01/01/2019		SPA

	IV – ÉTATS ANNEXÉS	
	D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPÉENS	

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	IV D7
ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	
ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCIÉES PAR LA COLLECTIVITÉ OU L'ETABLISSEMENT

D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7		IV
		D8

Évolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE		ENS PRO ss statut scolaire		FORMATIONS CONTINUES en alternance		TOTAL	
	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1	Année n	Année n-1
	Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

	RESSOURCES	MONTANT	
		Année n	Année n-1
1 ^{ère} section FNDMA		0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA		0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)		0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire		0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)		0,00	0,00
FSE		0,00	0,00
FEDER		0,00	0,00
FEOGA		0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)		0,00	0,00
Autres ressources		0,00	0,00
Total ressources externes		0,00	0,00
Effort propre de la collectivité		0,00	0,00
Total ressources		0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	
	IV D10

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRÉSENTATION CONSOLIDÉE DU GROUPEMENT A FISCALITÉ PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Prévisions	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Solde Prévisions / réalisations
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DÉPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Acquisitions d'immobilisations		0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		0,00
	Autres dépenses éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
		Total des dépenses réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
		Total des dépenses d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

		RECETTES (1)	Montant
Article (2)	Libellé (2)		
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées		0,00
	Dotations et subventions reçues		0,00
	Autres recettes éventuelles		0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		0,00
		Total des recettes réelles	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections		0,00
041	Opérations patrimoniales		0,00
		Total des recettes d'ordre	0,00
		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détalier les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

IV – ÉTATS ANNEXÉS**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM**

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

		DEPENSES (1)	Libellé (2)	Montant
Article (2)				
011	Charges à caractère général			0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés			0,00
65	Autres charges de gestion courante			0,00
66	Charges financières			0,00
67	Charges spécifiques			0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)			0,00
014	Atténuations de produits			0,00
	Total des dépenses réelles			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section			0,00
	Total des dépenses d'ordre			0,00
013	Atténuations de charges			0,00
	Total des recettes réelles			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section			0,00
	Total des recettes d'ordre			0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

		RECETTES (1)	Libellé (2)	Montant
Article (2)				
Recettes issues de la TEOM				0,00
Dotations et participations reçues				0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles				0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses			0,00
75	Autres produits de gestion courante			0,00
76	Produits financiers			0,00
77	Produits spécifiques			0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)			0,00
013	Atténuations de charges			0,00
	Total des recettes réelles			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section			0,00
	Total des recettes d'ordre			0,00
	TOTAL GENERAL			0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

	V – ARRETE ET SIGNATURES	V
	ARRETE ET SIGNATURES	A

Date d'édition : 27/02/2024

Comptable(s)

Mme MENJOU NADINE

du 01/01/2023

Mme MENJOU NADINE

au 27/02/2024

Vu et certifié par le comptable supérieur ou son délégué qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

Observations :**LE PENVEN Perrine (1018728048-0), Inspecteur divisionnaire FiP classe normale**Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.
MENJOU Nadine (1017733896-0), Inspecteur divisionnaire FiP hors classeVu par l'ordonnateur ou son délégué qui certifie que le présent compte a été voté le 26/03/2024 par l'organe délibérant.
BOBLIN Johann (jboblin-xt), Président**A DRFiP DES PAYS-DE-LOIRE - LO... , le 29/02/2024****A PORNIC , le 04/03/2024****A LA CHEVROLIERE , le 02/04/2024**